

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du conseil d'administration de la régie personnalisée de l'Opéra de Limoges

Séance du 15 octobre 2025

> Présents

- Ville de Limoges : M. Philippe PAULIAT-DEFAYE, Vice-Président ; M. Vincent JALBY ; Mme Nadine RIVET
- Région Nouvelle-Aquitaine : M. Thibault BERGERON
- DRAC Nouvelle-Aquitaine : Mme Marianne VALKENBURG

> Absents excusés

- Ville de Limoges : M. Émile Roger LOMBERTIE, Président ; M. Michel CUBERTAFOND ; M. Thierry MIGUEL

> Assistent à la séance

- Ville de Limoges : Mme Lydia MOUSNIER
- Opéra de Limoges : M. Alain MERCIER, Directeur général ; M. Nicolas FAYE, Directeur général adjoint ; Mme Françoise TRAPINAUD Directrice administrative

M. Philippe PAULIAT-DEFAYE préside la séance

DELIBERATION N°2025.37

Politique tarifaire relative à la vente de billets, de produits et services annexes et à la location des espaces pour la saison 2025/2026

Il s'agit de rajouter le tarif utilisé dans le cadre de l'opération « Lycéen au Théâtre » soit :

- 5 € pris en charge par la FOL23 ;
- 3 € pris en charge par l'établissement scolaire ou les parents.

Par ailleurs, nous mettons en place une nouvelle formule de restauration pour les étudiants à 5 €, né de notre volonté d'ouvrir davantage nos espaces à d'autres publics et de les rendre accessibles en dehors des temps habituels, en cohérence avec les publics que nous souhaitons désormais toucher.

Je vous propose d'adopter ces tarifs pour la saison 2025/2026.

ADOpte A L'UNANIMITE

